PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 3 décembre 2018 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Programme d'aide financière Route verte
6. Embauche de la coordonnatrice en loisirs et événements
7. Adoption du budget de la RIEM
8. Adoption du règlement 2018-14 matières résiduelles
9. Révision du plan d'urbanisme - offre de service SCU
10. Calendrier des séances du conseil 2019
11. Demande d'occupation du domaine public
12. Embauche d'un chauffeur patrouilleur
13. RIRL 2016-257 attestation de fin de travaux
14. Avis de motion règlement 2019-01 budget et taxes
15. Dépôt du projet de règlement 2019-01 budget et taxes
16. Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
17. Adoption des comptes à payer
18. Correspondance
19. Divers
20. Deuxième période de questions
21. Clôture de la séance

18-12-03.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h 05 et déclare la séance ouverte.

18-12-03.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 5 novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**

18-12-03.05 **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ROUTE VERTE**

ATTENDU QUE la subvention donnée par le Ministère des Transports pour la Route verte est maintenant versée aux municipalités et non aux organismes responsables de l'entretien de ladite Route verte;

ATTENDU QUE la direction du Ministère des Transports exige de la part des municipalités l'approbation du rapport d'entretien et de dépenses des organismes responsables de l'entretien;

ATTENDU QUE la ville de Sherbrooke, en tant que gestionnaire mandaté par la municipalité, a présenté son rapport d'entretien pour la saison 2018;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité approuve le rapport d'entretien de la Route verte sur le territoire de la municipalité pour l'année 2018 préparé par la ville de Sherbrooke;

ET RÉSOLU QUE la municipalité confirme les renseignements suivants :

QUE la ville de Sherbrooke est mandatée pour agir comme gestionnaire du réseau cyclable et qu'il y a 13,4 kilomètres d'aménagements reconnus Route verte sur son territoire;

QUE l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs;

ET QU'une copie de la résolution soit acheminée au Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-11-05.06 **EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS**

ATTENDU QU'UN appel de candidatures a été effectué pour combler le poste de coordonnatrice en loisirs et événements;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la nomination de Yannik Scrosati comme coordonnatrice en loisirs et événements;

ET RÉSOLU QUE la période de probation de Mme Scrosati est d'un an;;

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.07 **ADOPTION DU BUDGET DE LA RIEM**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 603 du *Code municipal*, chaque municipalité membre d'une Régie intermunicipale doit adopter, par résolution, le budget de ladite Régie;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Hatley est membre de la Régie intermunicipale des Eaux Massawippi (RIEM);

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des Eaux Massawippi a préparé un budget de 1 056 237 $ pour l'année 2019;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley adopte le budget présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) budget au montant de 1 056 237 $ représentant une quote-part municipale pour le Canton de Hatley de 128 943 $ pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.08 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-14 MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2018 l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTE

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2018-14 concernant la gestion des matières résiduelles avec quelques modifications mineures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.09 **RÉVISION DU PLAN D'URBANISME - OFFRE DE SERVICE SCU**

ATTENDU l'offre de *Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté (SCU)* pour la révision du plan d'urbanisme actuellement en vigueur, dans le respect des objectifs du schéma d'aménagement et de développement en vigueur;

ATTENDU QUE le but recherché est de doter la municipalité d'un plan d'urbanisme actualisé et dont le contenu est issu des préoccupations d'aménagement identifiées;

ATTENDU QUE ce plan servira de référence pour la prochaine décennie pour tous les intervenants en aménagement du territoire;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de service de la firme SCU au coût de 13 500 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.10 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le calendrier des séances ordinaires suivant :

7 janvier	4 février	4 mars
1 avril	6 mai	3 juin
8 juillet	5 août	9 septembre
7 octobre	4 novembre	2 décembre
Les séances se tiennent à 19 h		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.11 **DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

ATTENDU le règlement 2018-06 relatif à l'occupation du domaine public;

ATTENDU la demande d'occupation du domaine public de Karen Irene Howling Dymond et Jesse Daniel Dymond du 6215 rue Stafford (lot 2131297) ainsi que Gérald Stephens et Geneviève Roberge du 6170 chemin Stafford (lot 2131301);

ATTENDU QUE l'occupation consiste en un tuyau d'aqueduc privé desservant les résidences des demandeurs en remplacement d'un tuyau existant;

ATTENDU QUE le tuyau traverse de façon perpendiculaire sous le chemin Eustis entre les lots 2340810 (5005 chemin Eustis) et le lot 2131298 (5015 chemin de Capelton) à une distance d'environ 35 m de l'intersection du chemin de Capelton;

ATTENDU QUE cette nouvelle occupation permet de réparer une fuite d'eau sous le chemin public, de réduire l'occupation du domaine public et de minimiser le risque de dommage pour le chemin;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'émission d'un certificat d'autorisation du domaine public à Karen Irene Howling Dymond, Jesse Daniel Dymond, Gérald Stephens et Geneviève Roberge, tel que ci-haut décrit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.12 **EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR PATROUILLEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU D'accepter la nomination de Monsieur Pierre-Luc Bernier comme chauffeur patrouilleur de déneigement pour la saison 2018-2019;

ET RÉSOLU DE mandater la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents inhérents à ce dossier d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.13 **RIRL 2016-257 ATTESTATION DE FIN DE TRAVAUX**

ATTENDU l'entente de contribution financière RIRL-2016-257 entre le Ministère des Transports et la Municipalité dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local - Volet redressement des infrastructures routières locales;

ATTENDU QUE les travaux visés par l'entente sont terminés**;**

ATTENDU QU'un certificat de réception provisoire des ouvrages a été émis par l'ingénieur responsable du projet;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

QUE le conseil atteste que les travaux réalisés dans le cadre du projet RIRL-2016-257 sont terminés;

QUE le conseil autorise la directrice générale à soumettre, pour et au nom de la municipalité, les documents de reddition de comptes exigés pour le versement;

QUE le conseil demande le versement de la contribution financière prévu au projet RIRL-2016-257.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.14 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-01 BUDGET ET TAXES**

Avis de motion est donné par Patrick Clowery que sera adopté à une séance ultérieure le règlement n° 2019-01 ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2019.

18-12-03.15 **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-01 BUDGET ET TAXES**

Conformément à l'article 445 du Code municipal, Patrick Clowery dépose le projet de règlement 2019-01 ayant pour objet d'établir le budget et de

déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2019. Toute personne intéressée peut dès maintenant consulter le règlement.

18-12-03.16 **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément aux exigences de l'article 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les membres du conseil municipal déposent à la présente séance leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

18-12-03.17 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

NOS CHÈQUES FOURNISSEURS	**MONTANT**
201801039 à 201801146	194 988,81 $
Salaires novembre 2018	36 328,68 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 4 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-12-03.18 **CORRESPONDANCE**

18-12-03.19 **DIVERS**

18-12-03.20 **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

18-12-03.21 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé Danielle Côté propose la clôture de la séance à 19 :23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale